

RAPPORT D'ACTIVITE ANNEE 2009

Assemblée Générale Ordinaire
du 16 juin 2010



UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DE LOZERE

Rue de la Petite Roubeyrolle – B.P. 6 – 48001 MENDE CEDEX

Téléphone : 04 66 65 10 85 - Télécopie : 04 66 65 79 90

E-mail : udaf48@wanadoo.fr

SOMMAIRE

1. VIE INSTITUTIONNELLE DE L'UDAF ET REPRESENTATION FAMILIALE

1.1 - Fonctionnement statutaire et institutionnel de l'UDAF

1.1.1 - Assemblée générale ordinaire du 29 juin 2009

1.1.2. - Assemblée générale extraordinaire du 29 juin 2009

1.1.3 - Conseils d'administration et réunions du Bureau

1.1.4 - Commission de contrôle

1.1.5 - Contrôle des autorités de tutelle

1.1.6 - Participation aux réunions nationales (UNAF)

1.1.7 - Participation aux réunions URAF et interrégionales

1.1.8 - Contribution aux travaux nationaux

1.2 - Représentation familiale

1.2.1 - Particularités de la représentation familiale en 2009

1.2.2 - Fonctionnement de la représentation familiale

- *Plan d'action de l'UDAF en matière de fonctionnement de la représentation familiale*
- *Formation / Information des représentants*

2. REFLEXIONS ET PROPOSITIONS SUR LES QUESTIONS D'ORDRE FAMILIAL

2.1 - Travaux, propositions et avis

2.1.1 - Lutte contre les discriminations

2.1.2 - Lutte contre la maltraitance et développement de la bientraitance

2.1.3 - Santé

2.1.4 - Prévention de la délinquance et de la toxicomanie

2.1.5 - Adoption

2.1.6 - Enfance et adolescence

2.1.7 - Emploi et insertion des jeunes

2.1.8 - Endettement des particuliers

2.1.9 - Réforme de la protection juridique des majeurs et projet de schéma régional

2.2 - Relations et manifestations départementales

2.2.1 - Communication

2.2.2 - Relations publiques et/ou manifestations départementales

3. ACTIONS EN FAVEUR DES FAMILLES

3.1 - Animation du réseau des associations familiales

3.1.1 - Rencontre des Présidents d'associations et mouvements familiaux

3.1.2 - Conventions de partenariat avec les associations pour contribuer aux projets de l'UDAF

3.1.3 - Participation à la vie des associations et développement du réseau

3.1.4 - Soutien des associations familiales

3.2 - Observatoire de la famille

3.3 - PIF – PARADS – Aide aux tuteurs familiaux

3.4 - Site Internet d'information aux familles

3.5 - Conférences parentalité

4. ACTION SOCIALE ET SERVICES DE TUTELLE

4.1 - Cadre réglementaire

4.2 - Adaptation des services aux réformes

4.3 - Le service de Mesures Judiciaires d'Aide à la Gestion du Budget Familial

4.3.1 - Activité du service en 2009

4.3.2 - Prévisions de l'activité pour 2010

4.3.3 - Observations et propositions

4.4 - Le service de Tutelles aux Prestations Sociales Adultes

4.5 - Le service de Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs

4.5.1 - Activité du service en 2009

4.5.2 - Prévisions de l'activité pour 2010

4.6 - Le service de Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé

1. VIE INSTITUTIONNELLE DE L'UDAF ET REPRESENTATION FAMILIALE

1.1 - Fonctionnement statutaire et institutionnel de l'UDAF

1.1.1 - Assemblée générale ordinaire du 29 juin 2009

- × Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 2 juin 2008
- × Lecture et approbation du rapport financier
 - Rapport du commissaire aux comptes
 - Affectation des résultats de l'exercice 2008
 - Détermination du montant des cotisations 2010, associations et fédérations
- × Présentation et approbation du rapport d'activité de l'année 2008
- × Rapport de la commission de contrôle de l'UDAF
- × Ratification de la cooptation d'un administrateur

1.1.2 - Assemblée générale extraordinaire du 29 juin 2009

- × Modification de l'article 15 (dons et legs) des statuts de l'UDAF Lozère à la demande de l'UNAF

1.1.3 - Conseils d'administration et réunions du Bureau

- × **Conseils d'Administration**
27 janvier, 31 mars, 10 juin, 23 juillet, 3 août, 29 septembre, 22 octobre et 7 décembre 2009
- × **Réunions du Bureau**
20 janvier, 31 mars, 28 mai et 10 septembre 2009

1.1.4 - Commission de contrôle

- × 17 février 2009

1.1.5 - Contrôle des autorités de tutelle

- × Sur demande de la Présidente de l'UDAF en date du 23 octobre 2009, inspection de l'UDAF par les services de la DDASS diligentée par Monsieur le Préfet (du 23 au 27 novembre 2009)
 - Conditions d'organisation : le cadre institutionnel, le personnel, l'organisation du travail

- Conditions de fonctionnement des mesures de tutelles : en particulier le contrôle des comptes des majeurs protégés

1.1.6 - Participation aux réunions nationales (UNAF)

- ✕ 27 mars 2009, réunion des Directeurs d'UDAF à Paris
(*participant : Directeur*)
- ✕ 25 & 26 avril 2009, réunion des Présidents d'UDAF et d'URAF à Ajaccio
(*participants : Présidente et Directeur*)

1.1.7 - Participation aux réunions URAF et interrégionales

- ✕ 5 février 2009, réunion interrégionale des Chefs de service à Toulouse, travail sur les outils de la loi du 2 janvier 2002 (*participant : Chef de service Tutelles*)
- ✕ 23 & 24 février 2009, formation des Comptables et Chefs comptables sur les comptes administratifs à Toulouse (*participant : un comptable*)
- ✕ 5 mars 2009, rencontre Interrégion Tutelle à Montpellier, animée par le Directeur de l'UDAF de Lozère, sur les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) et la mise en œuvre de la réforme de la protection juridique des majeurs
- ✕ 5 mai 2009, Assemblée Générale de l'URAF (*participation de la Présidente*)
- ✕ 11 juin 2009, réunion interrégionale à Montpellier, poursuite du travail sur la mise en place de la réforme et plus particulièrement sur les procédures dites « d'ouverture », point sur la mise en œuvre des documents « droits des usagers » (*participant : Chef de service Tutelles*)
- ✕ 6 octobre 2009, réunion à l'UDAF du Gard, mise en place d'un projet de formation des délégués avec l'Institut Méditerranéen de Formation et recherche en travail social, en partenariat avec les UDAF du Gard et de l'Hérault (*participant : Chef de service Tutelles*)

1.1.8 - Contribution aux travaux nationaux

- ✕ Contribution aux travaux sur les conventions d'objectifs UNAF-UDAF

1.2 - Représentation familiale

L'UDAF de Lozère représente et défend les intérêts des familles dans plus de 70 instances départementales (commissions, comités...) et dans de nombreux centres communaux et intercommunaux d'action sociale.

1.2.1 - Particularités de la représentation familiale en 2009

- ✘ Participation à la séance d'installation du conseil de la Caisse Commune de Sécurité Sociale de la Lozère le 5 janvier 2009 et nominations de représentants UDAF aux différentes commissions et représentations de la Caisse Commune :
 - Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées
 - Commission des usagers
 - Commission d'action sanitaire et sociale
 - Représentation à la Fédération des CAF région Languedoc-Roussillon

- ✘ Propositions UDAF pour siéger à la Commission Régionale de Conciliation et d'Indemnisation des accidents médicaux du Languedoc-Roussillon et au Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques

- ✘ Participation de l'UDAF au réseau de santé RADIAL (Réseau d'Aide à la Décision pour l'Intervention et l'Accompagnement en Lozère) mis en place sur le département

- ✘ Tenue d'une à deux réunions de chaque commission interne UDAF chargée de donner des avis et d'élaborer des propositions sur des sujets familiaux en direction des pouvoirs publics :
 - Commission Economie, Santé et Cadre de vie
 - Commission Observatoire de la famille
 - Commission Parentalité
 - Commission Tutelle

- ✘ Renouvellement de mandats :
 - Conseil de famille des pupilles de l'Etat
 - Conseil départemental de prévention de la délinquance, d'aide aux victimes et de la lutte contre la drogue, les dérives sectaires et les violences faites aux femmes
 - Commission départementale pour la promotion de l'égalité des chances et la citoyenneté
 - Commission départementale de la sécurité routière
 - Commission départementale d'aménagement commercial de la Lozère
 - Commission d'examen des situations de surendettement
 - Bureau d'aide juridictionnelle
 - Conseil départemental de l'éducation nationale
 - Commission départementale de conciliation
 - Comité départemental de l'aide médicale urgente et des transports sanitaires
 - Commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge (CRUQPC) et comité de lutte contre les infections nosocomiales (CLIN) du Centre d'Antrenas
 - Conseil d'administration d'ALOES

✕ Nouvelles représentations :

Commission départementale d'aménagement commercial de la Haute-Loire
Comité de pilotage qualité du Centre Hospitalier Général de Mende
Conseil de la Vie Sociale de la M.A.S. Les Bancelles

1.2.2 - Fonctionnement de la représentation familiale

Plan d'action de l'UDAF en matière de fonctionnement de la représentation familiale

En 2009, l'UDAF a poursuivi le plan d'action élaboré en 2005 en matière de représentation, avec pour objectifs essentiels une amélioration de la coordination de la représentation familiale et une meilleure prise en compte de la formation et de l'information des représentants.

Formation / Information des représentants

- ✕ Abonnements et documents diffusés par l'UDAF aux représentants familiaux (de façon systématique et ciblée dès lors que leur domaine d'intervention est concerné)
 - ◆ Revue UNAF « Réalités Familiales »
 - ◆ Revue « Le délégué au CCAS »
 - ◆ Bloc-notes UNAF
 - ◆ Etudes qualitatives de l'UNAF
 - ◆ Lettres et dossiers de la Commission de Sécurité des Consommateurs
 - ◆ Documentation de l'agence de l'eau Adour-Garonne...

- ✕ Divers documents consultables par les représentants à l'UDAF (revues, magazines, guides...)
 - ◆ Guide CISS du représentant des usagers du système de santé
 - ◆ Plaquette UNAF "la légitimité de la représentation familiale"
 - ◆ Livret "les chartes dans le domaine de la santé"...

- ✕ Accès à l'actualité familiale à partir du site Internet UDAF : www.udaf48.fr

- ✕ Mise à disposition des résultats des enquêtes de l'Observatoire de la famille

- ✕ Recherche documentaire en lien avec la représentation

- ✕ Possibilité de s'abonner gratuitement à la lettre de l'UNAF

- ✕ Accessibilité aux dossiers de représentation familiale tenus à jour par le service institutionnel

2. REFLEXIONS ET PROPOSITIONS SUR LES QUESTIONS D'ORDRE FAMILIAL

2.1 - Travaux, propositions et avis

2.1.1 - Lutte contre les discriminations

- ✕ Participation aux travaux de la Commission départementale pour la Promotion de l'Egalité des Chances et la Citoyenneté réunie en date du 10 février 2009 (*présence de la Présidente*)

2.1.2 - Lutte contre la maltraitance et développement de la bientraitance

- ✕ Implication de l'UDAF dans les actions menées en direction des aînés au titre de la Semaine Bleue en Lozère du 19 au 25 octobre 2009 organisée par le CODERPA sous l'égide du Conseil Général
 - Prise en charge de supports de communication
 - Information relayée aux associations et mouvements familiaux de Lozère
 - Participation le 22 octobre 2009 à deux manifestations organisées sur Mende :
 - conférence du Docteur GUILLET sur les aspects de la santé avec l'avancée en âge (*présence de la Présidente*)
 - table ronde sur le thème de l'aide aux aidants familiaux avec une présentation du service PIF-PARADS
- ✕ Contribution aux assises départementales de la "bientraitance" en faveur des personnes âgées et handicapées qui se sont déroulées le 20 octobre 2009
 - Présence aux réunions pour la mise en place et l'organisation du colloque
 - Participation aux conférences plénières et aux tables rondes du 20 octobre, plus particulièrement à un atelier consacré aux problématiques rencontrées sur le secteur de l'aide à domicile (*participation de la Chef de Service Tutelles en tant que régulateur*)

2.1.3 - Santé

- ✕ Organisation d'une conférence-débat le 14 mai 2009, avec le concours de l'association familiale de Saint Chély d'Apcher, sur le thème "Nutrition et prévention des maladies de civilisation : diabète, obésité, cancers et maladies auto-immunes, des rhumatismes à l'Alzheimer" animée par le Professeur Henri JOYEUX, Chirurgien-Cancérologue
Près de 300 personnes se sont mobilisées pour participer à cette conférence.

- ✕ Participation à une conférence-débat organisée par l'UDAF de l'Hérault à Montpellier sur le thème "Etat et perspectives du secteur de la santé et du médico-social" le 25 juin 2009 (*présence de la Présidente*)

2.1.4 - Prévention de la délinquance et de la toxicomanie

- ✕ Participation les 17 février et 8 décembre 2009 au conseil départemental de prévention de la délinquance, d'aide aux victimes et de lutte contre la drogue, les dérives sectaires et les violences faites aux femmes
- ✕ Participation aux rencontres des acteurs de prévention de la délinquance organisées par les services préfectoraux le 8 décembre 2009 (*participants : Présidente et Chef de service Tutelles*)
- ✕ Présence de la Présidente à la réunion du 8 décembre 2009 en Préfecture relative à la présentation des mesures « alcool et tabac » de la loi Bachelot du 21 juillet 2009

2.1.5 - Adoption

- ✕ Participation de l'UDAF le 5 novembre 2009 à la réunion du Conseil de famille des pupilles de l'Etat chargé d'examiner les dossiers de candidats retenus en vue de l'adoption
- ✕ Partenaire des Assises Régionales Grand Sud de l'Adoption qui se sont déroulées le 21 novembre 2009 à Narbonne sur le thème "la création des liens dans l'adoption : enfants adoptants, parents adoptés"
- ✕ Soutien d'un projet de l'association départementale Enfance et Familles d'Adoption visant à améliorer au sein des écoles la connaissance des particularités que peut engendrer l'adoption, avec la diffusion d'un fascicule auprès du corps enseignant du premier cycle, public et privé, qui reprend quelques suggestions d'adaptation de certaines activités scolaires et quelques maladroites à éviter en milieu scolaire

2.1.6 - Enfance et adolescence

- ✕ Information du réseau associatif dans le cadre d'actions soutenues par l'UDAF
 - Conférence "Eduquer sans fessée, est-ce possible ?" organisée par l'association de parents Naître et Grandir le 12 mars 2009
 - Journée d'information et de formation "C'est quoi un ado ?" organisée par l'ALAMAFA le 17 octobre 2009
- ✕ Participation à la conférence-débat organisée le 4 juin 2009 par l'association FNEJE Lozère sur le thème "Les micro-crèches" (*présence d'un administrateur*)

- ✘ Travaux de la Commission Parentalité réunie les 4 juin et 23 septembre 2009
 Tenant compte des besoins locaux exprimés par les associations d'assistantes maternelles (ALAMAFA), de parents de jeunes enfants (Association de parents Naître et Grandir) et d'éducatrices de jeunes enfants (FNEJE) qui composent cette commission interne :
 - Travail de réflexion autour l'accueil de la petite enfance en Lozère
 - Propositions pour la création d'un Relais départemental d'Assistants Maternels
 - Emergence d'un projet de service RAM
- ✘ Soumission de l'UDAF en tant que porteur du projet, suite à l'appel public à la concurrence lancé par la Caisse Commune de Sécurité Sociale de la Lozère relatif à la mise en place d'un service Relais Assistants Maternels sur le département

2.1.7 - Emploi et insertion des jeunes

- ✘ Participation le 20 août 2009 en Préfecture à une réunion d'information sur la mise en place par le Gouvernement de cinq mesures exceptionnelles et applicables immédiatement (Mesures Jeunes Actifs) destinées à faciliter l'insertion des jeunes de moins de 26 ans dans le monde du travail (*présence d'un administrateur*)
- ✘ Tenue d'un stand sur les métiers de la tutelle lors du Forum des Métiers organisé par la ville de Marvejols en partenariat avec la Maison des Services Publics, de l'Emploi et de la Cohésion sociale le 17 novembre 2009

2.1.8 - Endettement des particuliers

- ✘ Réunion de travail autour de la procédure de surendettement le 12 mai 2009, organisée par la Commission de surendettement des Particuliers de la Lozère de la Banque de France à destination des tuteurs et travailleurs sociaux (*participants : Directeur et Chef de Service Tutelles*)
- ✘ Huit dossiers confiés à l'UDAF en 2009 par le Juge de l'Exécution dans le cadre de son activité de mandataire en charge des procédures de rétablissement personnel

2.1.9 - Réforme de la protection juridique des majeurs et projet de schéma régional

- ✘ Diverses rencontres avec les magistrats (20 mars, 13 août et 17 septembre 2009)
- ✘ Rencontres avec des partenaires institutionnels de l'UDAF
 - 3 juin 2009, Centre Médico-Psychologique de Florac
 - 10 septembre 2009, Directrice des Affaires Sanitaires et Sociales

- ✘ Deux réunions de la Commission Tutelle de l'UDAF les 3 mars et 7 décembre 2009
 - Réalisation d'une plaquette de vulgarisation de la réforme des tutelles
 - Travail d'analyse sur un projet de service d'aide aux tuteurs familiaux à partir de l'enquête réalisée par l'Observatoire de la famille
 - Réflexions et propositions en direction des aidants familiaux

- ✘ Participation aux premiers travaux de préparation du schéma régional lancés par la DRASS du Languedoc-Roussillon
 - Contribution à une enquête en décembre 2009 servant à établir un état des lieux régional en matière de protection juridique des majeurs

- ✘ Constitution et dépôt de demandes d'autorisation pour l'exercice de mesures en qualité de mandataire judiciaire à la protection des majeurs et de délégué aux prestations familiales, en vue de leur examen par le Comité Régional d'Organisation Sociale et Médico-Sociale

2.2 - Relations et manifestations départementales

2.2.1 - Communication

La Présidente de l'UDAF assure la coordination et la responsabilité directe de la communication interne et externe de l'Institution.

- ✘ Contacts avec la presse lozérienne pour la médiatisation des manifestations organisées par l'UDAF (conférences-débats sur la fonction parentale...) avec parution d'articles

- ✘ Transmission de communiqués à la presse locale sur les conditions d'attribution de la médaille de la famille et d'articles d'information du Point Info Famille

- ✘ Sur sollicitation de l'UDAF, pour une meilleure signalisation et orientation des usagers, pose de panneaux directionnels UDAF à l'intersection Quai Petite Roubeyrolle et Rue de la Petite Roubeyrolle par la Mairie de Mende

2.2.2 - Relations publiques et/ou manifestations départementales (liste non exhaustive)

- ✘ Entretiens réguliers tout au long de l'année 2009 avec Madame ou Monsieur le Préfet et participation à la réception en Préfecture du 24 juillet 2009

- ✘ Présence de la Présidente de l'UDAF à la cérémonie de remise de la Médaille de la Famille au Palais de l'Elysée à Paris (13 février 2009)

- ✘ Participation aux assemblées générales extraordinaires et ordinaires de ALMA (3 mars 2009)

- ✘ Présence de la Présidente de l'UDAF à la cérémonie de remise des insignes d'Officier de l'Ordre National du Mérite à Simone TESSIER, Présidente de l'association VMEH 48 - Visite des Malades dans les Etablissements Hospitaliers (*28 mars 2009*)
- ✘ Participation à l'assemblée générale ordinaire de l'Association des Parents et amis des Enfants des Etablissements Fondés par l'Abbé OZIOL en Lozère (*18 avril 2009*)
- ✘ Présence de la Présidente à la « Journée Portes Ouvertes » du Foyer de Vie Lucalous de Meyrueis (*6 juin 2009*) et à l'assemblée générale de l'association « Maison de l'Emploi et de la Cohésion Sociale de la Lozère » (*22 juin 2009*)
- ✘ Rencontre avec la Juge des Tutelles le 13 août 2009 (Présidente et Chef de Service Tutelles) et présence à l'audience d'installation du Juge ROBERTSON en septembre
- ✘ Entrevue avec la Directrice des Affaires Sanitaires et Sociales le 10 septembre 2009 et le Directeur de la Solidarité Départementale le 9 novembre 2009
- ✘ Participation du Vice-Président de l'UDAF à l'assemblée générale du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Lozère (*30 octobre 2009*) et à une réunion d'information organisée par l'association Groupe d'Entraide Mutuelle de la Lozère (*19 novembre 2009*) ainsi qu'à son assemblée générale (*2 juin 2009*)

3. ACTIONS EN FAVEUR DES FAMILLES

3.1 - Animation du réseau des associations familiales

3.1.1 - Rencontre des Présidents d'associations et mouvements familiaux

- ✘ Organisation d'une rencontre des Présidents d'associations et mouvements familiaux le 31 janvier 2009 pour présenter les projets institutionnels et le contenu de la convention UNAF-UDAF.
Les associations et mouvements familiaux ont été invités, par convention, à contribuer aux projets de l'UDAF.

3.1.2 - Conventions de partenariat avec les associations pour contribuer aux projets de l'UDAF

- ✘ Dix-neuf conventions de partenariat signées en 2009 avec les associations sur des initiatives communes concernant :
 - des actions de soutien à la fonction parentale (5 conventions)
 - le fonctionnement du réseau de l'Observatoire de la famille (14 conventions)

3.1.3 - Participation à la vie des associations et développement du réseau

- ✘ Participation des administrateurs U.D.A.F. à la vie des associations et mouvements familiaux, notamment à leur assemblée générale ou aux conférences-débats départementales organisées sur les différents bassins de vie
 - Conférences-débats des 2 avril, 14 mai, 10 et 17 septembre 2009
 - 9 janvier, assemblée générale ordinaire de l'ADAPEI Lozère
 - 22 mars, assemblée générale de l'Association Départementale des Veuves et Veufs
 - 15 mai, assemblée générale extraordinaire de l'association des familles de Langogne
 - 14 décembre, assemblée générale de l'association familiale de Florac
- ✘ Contacts avec de nouvelles associations d'intérêt familial pour le développement de partenariats
 - association de parents Naître et Grandir (3 février et 9 novembre 2009)
 - association VMEH 48 - Visite des Malades dans les Etablissements Hospitaliers

3.1.4 - Soutien des associations familiales

- ✕ Soutien technique et aide à la gestion associative
 - Aide et conseil sur le fonctionnement statutaire (sur rendez-vous, disponibilité du personnel UDAF chargé du suivi du dossier vie associative)
 - Gestion informatisée des listes de familles adhérentes aux associations et mouvements familiaux au moyen du logiciel informatique ADHELIS
Au 31 décembre 2009, 30 associations et mouvements familiaux agréés regroupent 2 065 familles adhérentes.

- ✕ Soutien financier aux associations
 - Subventions annuelles aux associations au prorata du nombre d'adhérents
 - Soutien financier aux associations pour contribution aux travaux de l'UDAF

En 2009, l'UDAF a accordé 13 932 € de subventions aux associations, dont :

- 11 072 € au titre de la contribution à la mission de l'UDAF
- 1 400 € pour contribution au service de l'Observatoire de la famille
- 1 280 € au titre de subventions exceptionnelles
- 180 € au titre du soutien à la parentalité

3.2 - Observatoire de la famille

OBJECTIFS :

- *Par une meilleure connaissance des familles, conforter la mission de représentation de l'UDAF*
 - *Contribuer à l'élaboration de propositions en faveur des familles*
 - *Communiquer et valoriser le travail de chaque étude annuelle*
-
- ✕ Concours de collaborateurs salariés et bénévoles dont :
 - un salarié sur les aspects logistiques
 - une animatrice sociale et juridique chargée de l'exploitation des réponses et de l'analyse des données
 - des référents associatifs locaux
 - ✕ Signature de conventions de partenariat avec les associations familiales
 - ✕ Enquête départementale sur le thème des besoins d'aide et de soutien des tuteurs familiaux dans le prolongement de l'enquête 2007 de l'Observatoire de la famille sur les solidarités familiales
 - Diffusion de 947 questionnaires auprès d'associations lozériennes d'aide aux familles de personnes handicapées, malades mentales ou paralysées, d'établissements sanitaires et sociaux du département...
 - Dépouillement et analyse de 110 réponses exploitables
 - ✕ Elaboration d'un premier document de synthèse des résultats de l'enquête "les besoins en aide et en information des tuteurs familiaux"
 - ✕ Travaux à partir des résultats chiffrés de l'enquête sur les tuteurs familiaux de la Commission Tutelle et Observatoire réunies en date du 7 décembre 2009 pour donner des avis et élaborer des propositions en direction des pouvoirs publics
 - ✕ Contribution financière proportionnelle à l'action développée pour les associations signataires d'une convention de partenariat

3.3 - PIF – PARADS – Aide aux tuteurs familiaux

OBJECTIFS :

- Développer l'accessibilité à l'information pour tous les lozériens et simplifier leurs démarches, avec une attention particulière pour les publics en difficulté
- Permettre aux familles de trouver en un même lieu toutes les informations utiles à la vie quotidienne
- Conforter la parentalité en facilitant l'accès des familles à l'information
- Mutualiser et capitaliser de l'information locale diffusée par le service
- Concevoir et mettre en œuvre des lieux d'accès à l'information en zone rurale
- Faciliter le travail des acteurs sociaux du département en partageant des ressources
- Soutenir l'exercice des solidarités familiales s'exerçant par la gestion de la tutelle d'un de leur membre

- ✕ Réalisation d'un bilan des résultats de l'activité constatée du service

Quelques chiffres :

144 consultations sur l'année 2009 dont 68% par téléphone
 31% en permanence
 1% par messagerie électronique

SEXE		DOMICILE		QUESTION(S)		CONTACT		
H	F	Mende	Autres	Unique	Multiplés	Téléphone	Permanence	E-mail
45	99	60	84	109	35	98	44	2

THEMES ABORDES										
JURIDIQUE		ACCES AUX DROITS SOCIAUX				DIVERS				
Famille	Biens	Famille	Logement	Revenus	Aides	Conso.	Banques	Surendet.	Divers	Aide aux tuteurs
29	20	3	13	19	42	18	6	4	18	27

MOYENS DE CONNAISSANCE DU POINT INFO FAMILLE									
Lozère Nouvelle	Courrier HLM	Associations	Affiches	UDAF	Travailleurs sociaux	Autres	Mairies	Déjà utilisateur	Maisons de l'emploi
37	1	12	1	24	5	32	5	25	5

- ✕ Campagne de communication réactivée :

- Impression couleur d'affiches, de plaquettes, flyers...
- Diffusion très large sur les secteurs de Florac, Mende et la Vallée d'Olt, Aumont-Aubrac et Saint Chély d'Apcher, Marvejols et La Canourgue
 2 328 exemplaires mis à la disposition du public en divers lieux tels que pharmacies, médecins généralistes, hôpitaux, mairies, bureaux de presse, librairies, établissements sanitaires et médicaux...

- Articles d'information parus dans la presse sur divers sujets :
 - la crémation
 - l'allocation logement étudiant
 - l'aide à la cuve
 - l'assurance scolaire
 - la majoration des pensions de réversion
 - la carte enfant-famille de la SNCF
 - le 112, numéro unique d'appel d'urgence en Europe...

- Présentation auprès de partenaires à l'occasion de :
 - la rencontre des présidents d'associations et mouvements familiaux lozériens du 31 janvier 2009 (avec diffusion d'affiches et de plaquettes)
 - de la réunion avec les travailleurs sociaux au CMP de Florac du 3 juin
 - de la réunion du comité de pilotage du PARADS du 18 septembre, en présence d'acteurs DDASS, Conseil Général, MSA, CIDFF, MECS...
Présentation vidéo réalisée
Activité du service, perspectives de travail et de mobilisation des différents partenaires évoquées
 - de la table ronde du 22 octobre sur l'aide aux aidants familiaux organisée par le CODERPA dans le cadre de la Semaine Bleue 2009
Présentation du PIF-PARADS par Sabrina LORI, référente gérontologique CLIC et mise à disposition de flyers pour le public

3.4 - Site Internet d'information aux familles

OBJECTIFS :

- *Accompagner par l'information les familles dans leurs responsabilités*
 - *Permettre une meilleure autonomie des familles visant à diminuer le risque d'exclusion*
 - *Donner une information utile et pratique pour une meilleure intégration locale et faciliter les démarches des parents cherchant à mieux concilier vie familiale et vie professionnelle*
 - *Communiquer sur la mission de l'UDAF et le rôle des associations familiales en Lozère*
 - *Mutualiser des ressources ciblées sur des thèmes spécifiques (enfance, jeunesse, services à la personne, autres services)*
 - *Rendre accessible aux familles l'information locale à partir de nouvelles technologies*
-
- ✘ Conceptualisation d'un nouveau site Internet d'information aux familles avec un large assortiment de rubriques
 - ✘ Travail sur la rédaction d'un cahier des charges avec la création d'une charte graphique de manière à rendre le site ergonomique, facile et agréable à consulter
 - ✘ Mise en ligne du site accessible à l'adresse www.udaf48.fr
 - ✘ Travaux de recherche d'informations locales pour alimenter le site et permettre une mise à jour des informations

3.5 - Conférences parentalité

OBJECTIFS :

- *Sensibiliser et informer les parents et familles sur des sujets en lien avec l'éducation des enfants, la vie familiale, l'accompagnement à l'autonomie des jeunes, la citoyenneté, la santé, les solidarités familiales*
- *Dynamiser le réseau des associations familiales et conforter les associations dans leur mission de soutien aux familles et parents*
- *Créer des lieux d'expression des familles*

- ✕ Conventions de partenariat formalisées avec des associations et mouvements familiaux pour la réalisation de conférences
- ✕ Recherche d'intervenants professionnels en fonction des sujets et thèmes arrêtés
- ✕ Conception, réalisation, impression couleur, diffusion d'affiches et cartons d'invitation
- ✕ Questionnaires anonymes de satisfaction remis aux participants de chaque conférence
- ✕ Annonces dans la presse locale
- ✕ Préparation et coordination de conférences départementales avec le concours du réseau associatif chargé de l'organisation logistique sur place
Quatre conférences réalisées en 2009

2 avril	Partenariat : Association Familiale de Marvejols Thème : "Prévenir les violences par l'éducation à la relation" Intervenant : Brigitte CASSETTE, Formatrice en éducation relationnelle
14 mai	Partenariat : Association Familiale de St Chély d'Apcher Thème : "NUTRITION ET PREVENTION DES MALADIES DE CIVILISATION : diabète, obésité, cancers et maladies auto-immunes, des rhumatismes à l'Alzheimer" Intervenant : Professeur Henri JOYEUX, Chirurgien-Cancérologue
10 septembre	Partenariats : Association Familiale de Florac et ADEME Thème : "DEVELOPPEMENT DURABLE... un enjeu d'aujourd'hui pour les familles, un défi pour les générations futures" Intervenant : Dominique ALLAUME-BOBE, Administratrice de l'UNAF
17 septembre	Thème : "Comment aider nos enfants à grandir avec les nouvelles technologies ?" Intervenant : Jacques HENNO, Journaliste, spécialiste des nouvelles technologies

- ✘ Participation financière de l'UDAF pour les associations signataires d'une convention
- ✘ Soutien de partenaires impliqués dans la politique familiale départementale et de leurs actions parentalité (communication, affiches, programmes, invitations)
 - Conférence "Eduquer sans fessée, est-ce possible ?" de l'association de parents Naître et Grandir
 - Journée d'information et de formation ALAMAFA "C'est quoi un ado ?"
 - Manifestations locales et départementales organisées par le CODERPA dans le cadre de la Semaine Bleue "Jeunes et vieux, connectez-vous ! Pour vivre ensemble nos âges et nos cultures, restons connectés !"

4. ACTION SOCIALE ET SERVICES DE TUTELLE

4.1 - Cadre réglementaire

L'année 2009 se caractérise par la poursuite de la mise en place du nouveau cadre réglementaire nécessitant une adaptation du fonctionnement et de l'organisation des services.

- ✗ Poursuite de la mise en œuvre de la réforme issue de la loi du 5 mars 2007 concernant la protection de l'enfance
- ✗ Mise en œuvre de la réforme issue de la loi du 5 mars 2007 concernant la protection juridique des majeurs applicable à compter du 1^{er} janvier 2009
 - Adaptation du service aux nouvelles attentes des magistrats
 - Renouvellement des mesures de protection selon les nouvelles règles (dissociation protection des biens et protection de la personne)
 - Arrivée des premières mesures d'accompagnement social personnalisé (MASP) et des premières mesures d'accompagnement judiciaire (MAJ)
- ✗ Constitution des dossiers de demande d'ouverture auprès de la DDASS avec passage devant le Comité Régional d'Organisation Sociale et Médico-Sociale d'un service MJPM (gestion de mesures concernant des majeurs) et d'un service DPF (mesures judiciaires d'aide à la gestion du budget familial)
- ✗ Mise en place de la dotation globale de financement

4.2 - Adaptation des services aux réformes

- ✗ Rencontres avec le Conseil Général
 - Différents échanges avec la Chef de service de l'Action Sociale du Conseil Général pour la mise en place des MASP
- ✗ Rencontres avec les magistrats
 - Contacts réguliers tout au long de l'année
 - 20 mars 2009, réunion de travail avec la Juge des Tutelles, l'ensemble des mandataires judiciaires et la préposée d'établissement
Point sur les modifications pratiques et procédurales suite à la mise en application des nouveaux textes de loi
 - 13 août 2009, rencontre avec la Juge des Tutelles
Information sur l'organisation des services en l'absence du Directeur

- ✘ Rencontres avec la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales
 - 12 février 2009, réunion sur la mise en oeuvre de la réforme (financement, agrément, première ébauche d'un calendrier de travail pour l'élaboration du schéma régional des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales)
 - 10 septembre 2009, rencontre avec la Directrice de la DDASS
Information sur l'organisation du service et les perspectives de travail en l'absence de Directeur
 - 22 octobre 2009, réunion de la Commission des tutelles
 - du 23 au 27 novembre 2009, mission d'inspection de l'UDAF par les services de la DDASS, contrôle des conditions de fonctionnement des mesures de tutelles, en particulier le contrôle des comptes des majeurs protégés

- ✘ Réunions de la Commission interne Tutelle de l'UDAF les 3 mars et 7 décembre 2009
 - Elaboration d'une plaquette de vulgarisation de la réforme des tutelles
 - Réflexion sur les besoins et attentes des personnes appelées à exercer ou exerçant une mesure de protection juridique

- ✘ Projets de service et guide des instructions générales et des procédures
 - Refonte du projet de service pour l'exercice de mesures judiciaires d'aide à la gestion du budget familial en vue de l'agrément en qualité de délégué aux prestations familiales
 - Intégration au projet existant des obligations découlant de l'entrée des services gérant des MJAGBF dans le champ des établissements médico-sociaux soumis à l'application de la loi du 2 janvier 2002 portant notamment sur le respect des droits des usagers
 - Refonte du projet de service pour l'exercice des mesures concernant les majeurs correspondant à l'agrément en qualité de mandataire judiciaire à la protection des majeurs
 - Mise en conformité du document avec la loi du 5 mars 2007 applicable au 1^{er} janvier 2009
 - Intégration des obligations découlant de l'entrée des services de mandataires judiciaires dans le champ des établissements médico-sociaux soumis à l'application de la loi du 2 janvier 2002 portant notamment sur le respect des droits des usagers
 - Actualisation du guide des instructions générales et des procédures
 - Une mise à jour du guide avec date de référence "août 2009"
 - Un projet modificatif "édition 2010" dans la perspective de la mise en place des outils obligatoires découlant du respect des droits des usagers (notice d'information et document individuel de protection pour les majeurs, livret d'accueil et document individuel de prise en charge pour les familles, règlement de fonctionnement pour tous...)

✘ Le projet informatique

- 12 août 2009, rencontre avec la société SIGMA pour la mise en place d'un nouveau logiciel métier, le paramétrage, la récupération des données et l'acquisition de matériels (serveurs, onduleur, imprimante scanner...)

✘ La formation du personnel

- Mise en route dès novembre 2009 des formations d'adaptation au Certificat National de Compétence mentions DPF et MJPM pour quatre délégués pour satisfaire aux nouvelles obligations
 - Validation du CNC "mandataire judiciaire", spécialité mesures d'accompagnement judiciaire (MAJ) pour 2 délégués (18 heures de formation du 23 au 25 novembre 2009)
 - Validation du CNC "délégué aux prestations familiales" pour 1 délégué exerçant des MJAGBF (24 heures de formation du 1^{er} au 4 décembre 2009)
- 23 & 24 février 2009
Formation des Comptables et Chefs comptables sur les comptes administratifs à Toulouse (*participant : un comptable*)
- 24 & 25 août 2009
Formation sur site des Comptables à la clôture d'exercices sous TUTELLE + et l'archivage des données par la société SIGMA (*participant : un comptable*)
- 2 & 3 septembre 2009
Formation sur site des Comptables à la clôture d'exercices sous TUTELLE + par la société SIGMA (*participants : deux comptables*)

4.3 - Le service de Mesures Judiciaires d'Aide à la Gestion du Budget Familial

4.3.1 - Activité du service en 2009

En janvier 2009 : 27 dossiers, en décembre 2009 : 28 dossiers
Fluctuation dans l'année : entre 26 et 29 dossiers en gestion chaque mois

Total mois tutelle 2009 prévisionnels : 330

Total mois tutelle 2009 réalisés : 317

L'écart prévisionnel 2009 / réalisé 2009 s'établit à près de 4%.

Rappel total mois tutelle 2008 réalisés : 314

De réalisé à réalisé, l'augmentation d'activité 2008/2009 est de 1%.

Le volume d'activité de ce service reste modeste. Les perspectives pour 2010 sont difficiles à évaluer faute de lisibilité sur l'incidence des nouvelles mesures administratives mises en place par le Conseil Général.

4.3.2 - Prévisions de l'activité pour 2010

Les prévisions de relance évoquées l'an passé ne se sont pas confirmées sur le terrain. La mise en place progressive du dispositif d'accompagnement budgétaire au niveau du Conseil Général n'a pas généré l'augmentation de mesures attendue.

Pour 2010, il est prudent d'envisager un scénario identique compte tenu des circonstances. Au mieux l'activité devrait se stabiliser autour de 26 mesures par mois, soit 321 mois tutelle par an.

Réalisations 2009

- ✘ Le dossier de demande d'ouverture d'un service en qualité de «délégué aux prestations familiales» a été déposé auprès des services compétents. La date limite de notification des décisions est fixée au 15 novembre 2010.
- ✘ Le travail en partenariat avec le Conseil Général s'est concrétisé par des rencontres avec la Chef de service de l'Action Sociale pour que cette mesure trouve sa place dans le dispositif d'aide aux familles. Partenariat indispensable pour une cohérence d'intervention auprès des familles.
- ✘ Projet de service 2009 : mise en œuvre positive par la participation active de l'équipe pour objectiver le travail réalisé avec les familles et donner du sens à cette intervention spécifique
- ✘ Avant projet de service dans le cadre de la loi du 2 janvier 2002 : simple rédaction des documents qui devront être repris

Projets 2010

- ✘ Poursuite des échanges avec le Conseil Général pour améliorer la prise en charge des familles
- ✘ Finalisation du projet de service
- ✘ Mise en œuvre de la remise des documents «droits des usagers» aux familles à compter du deuxième semestre 2010
- ✘ Formation de deux délégués déjà titulaires du CNC TPS pour l'obtention du CNC DPF qui sera obligatoire au 31 décembre 2011 pour l'exercice des MJAGBF
- ✘ Mise en place d'un nouveau logiciel métier et formation de l'ensemble du personnel

4.3.3 - Observations et propositions

Nous ne pouvons que renouveler les observations faites l'année dernière sur le faible volume de mesures judiciaires d'aide à la gestion du budget familial prononcées dans le département.

Il semble important de rappeler le caractère indispensable de cette mesure proposée aux familles en dernier recours lorsque la situation est particulièrement dégradée. Elle permet de préserver les intérêts des enfants en proposant un accompagnement éducatif aux parents à travers la contrainte de la gestion des prestations.

La spécificité de l'intervention auprès des familles représente un savoir-faire qui ne doit pas disparaître. Trois délégués aux prestations seront formés dans les délais prévus par la loi pour continuer à exercer ces mesures et ainsi couvrir l'ensemble du territoire lozérien.

Nous souhaiterions être en capacité de créer un réel service autonome avec des délégués n'exerçant que des mesures d'accompagnement. Pour l'instant, l'activité du service ne le permet pas. Nous espérons toujours que le travail en partenariat avec les services du Conseil Général permettra de mieux faire comprendre l'intérêt de cette mesure à l'ensemble des intervenants.

4.4 - Le service de Tutelles aux Prestations Sociales Adultes

Les tutelles aux prestations sociales adultes doublées d'une mesure de majeur ont pris fin au 1^{er} janvier 2009, le suivi de ces dossiers s'est poursuivi dans le cadre du service « majeurs protégés ».

Il subsiste six dossiers bénéficiant d'une mesure de TPSA dont cinq se terminent en 2010 et un en 2011. A l'échéance, elles seront renouvelées en mesures d'accompagnement judiciaire (MAJ) ou les personnes feront l'objet d'une procédure d'ouverture de « mesure majeur » ou bénéficieront d'une mainlevée.

4.5 - Le service de Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs

4.5.1 - Activité du service en 2009

L'activité du service MJPM confirme une tendance continue à la hausse depuis plusieurs années. En décembre 2009, on constate une augmentation de 10% des dossiers par rapport à décembre 2008.

Nombre de dossiers : au 31 décembre 2008 : 432, au 31 décembre 2009 : 475

Total mois tutelle 2009 : 5519

Constats principaux

- ✘ Une majorité de mesures de tutelle
Au 31 décembre 2009 : 242 mesures de tutelle (50,94%)
217 mesures de curatelle (45,68%)
5 mandats spéciaux
5 mesures d'accompagnement judiciaire
6 tutelles aux prestations sociales adultes
- ✘ Un ratio de mesures « personnes hébergées en établissement » et « personnes à domicile » qui s'établit à 66,32% et 33,68%
On peut noter une augmentation plus importante des mesures à domicile qui vient modifier le ratio habituellement constaté (77% / 23%).
- ✘ Une augmentation d'activité supérieure à celle prévue (475 au lieu de 463)

4.5.2 - Prévisions de l'activité pour 2010

Les hypothèses de prévisions d'activité 2010 découlent d'un certain nombre d'éléments d'analyse dont :

- ✗ L'évolution dans une tendance en continu depuis plusieurs années des mesures de majeurs protégés
- ✗ Une prévision d'activité en augmentation plus réduite compte tenu de la nouvelle loi (non renouvellement de certaines mesures notamment des curatelles)
- ✗ L'arrêt des mesures de TPSA éventuellement renouvelées en MAJ ou transformées en mesures majeurs
- ✗ L'arrivée en tout petit nombre des MAJ faisant suite à une MASP en échec
- ✗ Une répartition des mesures nouvelles plus à la faveur des personnes à domicile (modification des ratios habituels)

Total prévisionnel des mesures au 31 décembre 2010 : 504

Projets 2010

- ✗ Poursuite des échanges avec l'ensemble des partenaires
- ✗ Finalisation du projet de service
- ✗ Formation de quatre délégués pour l'obtention du CNC MJPM avant la fin de l'année 2010
- ✗ Mise en œuvre de la remise des documents « droits des usagers » aux majeurs à compter du deuxième semestre 2010
- ✗ Mise en place d'un nouveau logiciel métier et formation de l'ensemble du personnel

4.6 - Le service de Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé

Issue de la loi du 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique de majeurs, la mesure d'accompagnement social personnalisé (MASP) est réservée aux personnes majeures bénéficiant de prestations sociales dont la santé et la sécurité sont menacées par les difficultés qu'elles éprouvent à gérer leurs ressources. Cette mesure prend la forme d'un contrat signé entre le bénéficiaire et le Président du Conseil Général fixant les engagements réciproques sur une durée ne pouvant excéder deux ans.

Au terme d'une procédure de marchés publics, l'UDAF a obtenu le marché pour la mise en œuvre des MASP sur les secteurs de Langogne et de Saint Chély d'Apcher. A ce titre, nous avons été missionnés pour suivre quatre dossiers en 2009, chacun pour une durée de six mois.

C'est une expérience intéressante en raison de la spécificité de cette intervention dans un cadre contractuel non judiciaire. Toutefois, l'activité de ce service étant marginale, elle ne permet pas la mise en place d'un service autonome. Le suivi de ces dossiers est assuré par les délégués, travailleurs sociaux de formation, en charge de ces secteurs géographiques.